

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2023 des examens de certification COFREND niveau 1 et niveau 2 et CENE niveau 2 organisés par le Centre CND de Chesny sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du Centre CND de Chesny et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 29 novembre 2022

0 6 220. 2022

Affiché à la Présidence le Transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

0 8 222 2022





COFREND

CALENDRIER 2023 - EXAMENS DE QUALIFICATION NIVEAUX 1 ET 2

FABRICATION & MAINTENANCE

2023 - TARIFS DES EXAMENS NIVEAUX 1 ET 2 & CENE NIVEAU 2

(Tarifs hors taxe: TVA 20 % en sus)

Méthodes	• Examen de QUALIFICATION © • Examen de QUALIFICATION partiel : Écrit + Pratique ©		• RECERTIFICATION • Examen de QUALIFICATION partiel : Pratique • RECERTIFICATION (2*** ou 3**** passage) • Examen Pratique N2 pour accès N3 •		• RENOUVELLEMENT ⁽¹⁾ • Examen de QUALIFICATION partiel : Écrit ⁽²⁾	
RT					***************************************	
UT	Adhérent : Non adhérent :	813 € ^{ht} 1 079 € ^{ht}				
UTPA						
ET				740 oh		
MT			Adhérent : Non adhérent :	740 € ht 1 007 € ht		
PT			ivon agnerent :	100/€		
٧T						
VT GNV						ann oht
TOFD					Adhérent : Non adhérent :	300 € ht
AT	Adhérent :	1 313 € ht	Adhérent :	1 164 €ht	- INCO agnerent : 35	J34 t
LT	Non adhérent :	1 737 € ht	Non adhérent :	1 644 € ht		
VT SA			-			
RT TRA				2.		
UT TRA	Adhérent : Non adhérent :	859 € ht 1 145 € ht	Adhérent :	740 € ht		
ET GV			Non adhérent :	1 007 € 14		
LT GV	Adhérent :	Adhérent: 1 342 € ht		1 267 € ^{ht}		
	Non adhérent :	1 776 € ht	Non adhérent :	1 657 €ht		

À ces tarifs <u>s'ajoutent</u> + la redevance COFREND de 132 €^{ht} pour les adhérents COFREND
 ou 306 €^{ht} pour les non adhérents

FRAIS DE DÉSISTEMENT

Toute annulation d'inscription intervenant dans les 8 jours précédant l'examen entraîne des frais de dossier :

- ▶ avec justificatif recevable (maladie, ...) : 250 € tx soit 300 € tts
- » sans justificatif : le coût de l'examen sera facturé intégralement.

⁺ la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de 34 € ht.

^{À ces tarifs s'ajoute la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de 34 €™.}